

**Maintien de qualification :
Prévention des risques sur Véhicules
Electriques et Hybrides (B0L, BCL, B2VL et
B2XL dépanneur-remorqueur)**

**1 jour
7 heures**

Présentiel 100%



Objectifs

- Rappeler les risques inhérents à l'exécution d'opérations sur véhicules électrique et hybride en référence aux prescriptions de la norme NF C18-550
- Permettre à l'employeur de maintenir l'habilitation de son personnel d'atelier selon le ou les critères indiqués sur le titre d'habilitation du participant

Les bénéfices de la formation

- Identifier les évolutions réglementaires impactant les activités sur ce type de véhicule
- Maintenir son habilitation électrique B0L chargé de réparation, BCL, B2VL et B2XL dépanneur remorqueur selon le ou les critères indiqués sur le titre d'habilitation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Groupe : maximum 8 personnes par session
- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- 80% d'applications pratiques en situation

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation orientées objectifs
- Double compétence technique et pédagogique
- Expérimenté dans le domaine des Véhicules Electriques et Hybrides et disposant des habilitations électriques obligatoires

Modalités d'évaluation et de suivi de la formation

- Taux de réussite : 100%
- Suite à la formation, un avis sur le maintien des titres d'habilitation B0L chargé de réparation, BCL, B2VL, et/ou B2XL dépanneur remorqueur sera délivré selon le ou les critères indiqués sur le titre d'habilitation
- Evaluation des connaissances en début et fin de stage par QCM et/ou Quiz et/ou questionnements
- Evaluation formative par observation, exercices et/ou mises en situation
- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire

Public concerné

- Intervenants de la réparation automobile ou dépanneur-remorqueur titulaire d'une habilitation électrique B0L chargé de réparation, BCL, B2VL et/ou B2XL dépanneur remorqueur

Pré-requis

- Etre titulaire de l'habilitation portant sur le ou les critères : B0L chargé de réparation, BCL, B2VL et/ou B2XL dépanneur remorqueur (document obligatoire à fournir à l'inscription)
- Maîtriser le français à l'oral, l'écrit et la lecture

Equipements de protection individuelle

(le stagiaire doit obligatoirement venir avec ses propres EPI pour toute la durée de la formation)

- Visière (norme NF EN 166)
- Paire de gants isolés (norme EN 60903 classe 0) + Surgant (norme NF EN 388) ou gants composites (norme NF EN 60903 classe 0)

Modalités d'accès

- Formation en présentiel, animée en région (voir site internet « institut-ad.fr » rubrique AGENDA)

Programme

Théorie

- Risques électriques et prévention
- La réglementation
- Rôles et limites du personnel
- Les étapes de travail sur VE-VH
- Opérations de dépannage-remorquage

Les Applications Pratiques

- Les différentes technologies
- Analyse d'ERG
- Mise en sécurité et intervention sur VE-VH
- Opérations d'ordre électrique et non électrique

Le jour du stage, le stagiaire devra se présenter muni de :

- Une pièce d'identité
- Son titre d'habilitation
- Sa convocation de stage
- Ses vêtements de travail
- Ses chaussures de sécurité
- Ses EPI (voir détail ci-dessus)

Suite à la formation, un avis sur les critères B0L chargé de réparation, BCL, B2VL et/ou B2XL dépanneur-remorqueur sera délivré selon le ou les critères indiqués sur le titre d'habilitation

Nous délivrons un « avis sur habilitation » portant sur le ou les critères : B0L chargé de réparation, BCL, B2VL et/ou B2XL dépanneur-remorqueur. Il ne s'agit que d'un avis favorable ou défavorable. Le fait d'habiliter un technicien revient au chef d'entreprise.

Concernant les techniciens, munis de leur habilitation, ils vont pouvoir consigner et déconsigner un véhicule électrique ou un véhicule hybride, c'est-à-dire mettre hors tension puis remettre sous tension, ainsi qu'intervenir sur les parties électriques de ce même véhicule, une fois mis hors tension. Ils pourront aussi réaliser toutes les opérations classiques d'entretien.

Ils ne peuvent donc pas intervenir sous tension sur la partie électrique du véhicule, ni dans le pack batterie. Cela correspondrait à une habilitation TST (Travail Sous Tension).

NB : nos formations sont disponibles et ouvertes aux personnes en situation de handicap en fonction des besoins et des adaptations à prévoir. Contactez-nous pour réaliser une analyse de la demande.

Tarifs

- Tarif tout statut = **350€HT (420€TTC) par participant**

NB : les modalités tarifaires et de prise en charge annoncées sont valables au moment de l'inscription. Toute modification de ces modalités en cours d'année fera l'objet d'une révision du tarif facturé de la formation

févr.-24